TRAVAIL DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Nombre de branches nouvelles ont été inaugu- Une organisation par tout le Dominion encourées et plusieurs autres menées à bonne fin au cours de l'année écoulée.

Généralement parlant, le département fédéral de l'Agriculture a, durant ces trois ou quatre années passées, concentré ses efforts sur l'augmentation de la production agricole et l'amélioration des méthodes et des facilités pour des marchés des produits agricoles en ce pays. Des nombreuses branches nouvelles inaugurées et du grand nombre d'autres menées à bonne fin au cours de l'année dernière, celles énumérées dans les quelques paragraphes ci-dessous sont les plus remarquables aussi bien que les plus importantes.

Les exigences militaires ont augmenté grandement l'importance de l'industrie du lin à fibre en ce pays et, pour répondre à ce nouveau besoin, on a créé il y a quelques années une division des fibres dans les fermes expérimentales, et l'on a construit à la ferme expérimentale contrale une manufacture de lin parfaitement outillée, avec toutes les facilités voulues pour les essais et les expériences à faire. Les recherches dans le but d'améliorer les machines pour économiser la maind'œuvre ont obtenu un certain succès; on tente encore actuellement de découvrir quelque méthode économique d'utiliser la paille linière de l'Ouest, qu'on brûle ordinairement après le battage, pour produire de la

ETUDE DE LA NIELLE.

On a fait des progrès dans l'étude de cette maladie qui a souvent causé des pertes énormes dans les champs à grain de l'Ouest, à savoir, la nielle. Afin d'obtenir des mesures de contrôle efficaces, on a établi à Brandon, Man., ainsi qu'à Indian-Head et Saskatoon, Sask., des laboratoires de campagne dans lesquels on a étudié avec soin les différentes phases de la maladie. On est à prendre des mesures pour détruire l'épine-vinette commune qui agit, comme on l'a démontré, de plante parasite et transmet ainsi la maladie d'une année à l'autre. née à l'autre.

Une autre branche importante des

Une autre branche importante des travaux dans la division des fermes expérimentales a été la production des racinages et des graines de légumes, de concert avec la division des graines de semence, afin de se prémunir contre une disette imminente de ces graines dans un avenir prochain. On a commencé ce travail en 1917 sur certaines fermes modèles aussi bien que sur plusieurs éton. dèles aussi bien que sur plusieurs éten-dues de terrain louées, et comme il faut dues de terrain louées, et comme il faut deux saisons pour la production de ces graines, on a obtenu, en 1918, 75,000 livres de graine de carotte et de betterave des 200 acres de pousses produites des semences de 1917. La graine produite, toute de variétés éprouvées, est maintenant à la disposition des grainetiers, organisations agricoles, etc., et, à part cela, on a un fonds de réserve prêt à être utilisé, si nécessaire, pour la production d'autres graines pendant l'année courante.

PRODUCTION DE PLANTES

PRODUCTION DE PLANTES.

Le travail de la production de plantes Le travail de la production de plantes pour le fourrage, le tabac, les légumes, les fruits et les céréales a rapporté plusieurs croisements précieux et intéressants. Au nombre de ces derniers, les plus importantes variétés nouvelles produites en quantités assez considérables pour la distribution, il y a le blé Rubis, hâtif et très productif; l'avoine Liberté, une variété décossée et l'orge Alberta, une variété qui mûrit de bonne heure.

Pour le bétail, on a mené à bonne fin le travail des trayeuses mécaniques et les expériences dans l'élevage des veaux, tandis qu'on a commencé des concours de ponte et des relevés des volailles. Les autres travaux comprenaient l'étude des engrais et de substituts, des maladies des plantes, la culture du tabac et l'apiculture.

La branche de l'alimentation de La branche de l'alimentation de la division du bétail fut organisée en 1917 afin d'acheter de la nourriture à bestiaux et de la distribuer au prix coûtant parmi les cultivateurs, afin de compenser, si possible, pour le manque de pâturage qui s'était développé et la diminution dans la production du pétail qui turage qui s'était développé et la dimi-nution dans la production du bétail qui semblait imminente. Malgré l'utilisa-tion satisfaisante des cribiures des élé-vateurs, il a fallu importer du fourrage pour répondre aux besoins du temps. Ceci a été fait comme mesure de guerre et l'on n'a pas l'intention de le faire après cette année.

après cette année.

A cause de la sécheresse de l'été de 1918, une disette sérieuse de pâturage s'est développée dans les régions méridionales des provinces des prairies, tandis que celles du nord en produisaient en abondance. Afin de maintenir le bétail durant l'hiver, le département a entrepris de payer la moitié des frais pour transporter la nourriture du nord au sud ou le bétail du sud au nord, l'autre moitié des dépenses étant défrayée par les compagnies de chemins de fer. La division du bétail a été chargée de ce travail et, d'après ce système, on a transporté plus de 10,000 wagons de nourriture, tandis qu'on a expédié vers le nourriture, tandis qu'on a expédié vers le nord 118 wagons de bestiaux et un de moutons dans la Saskatchewan, et 31,000 bestiaux et 59,000 moutons dans l'Al-

Cette division s'est aussi occupée d'aider diverses organisations d'éleveurs de bestiaux dans le but d'obtenir une meilleure production. On compte obtenir une plus grande production de viande par suite de la politique inaugurée récemment et qui consiste à aider à renvoyer sur la ferme du bétail trop jeune ou propre à l'élevage qu'on aurait mis en vente sur le marché. division aussi

La division de la santé a établi à Hull, Qué., une nouvelle station de recherches pour l'étude de diverses maladies du bétail et l'épreuve de produits biologiques.

CONFÉRENCE LAITIÈRE.

CONFERENCE LAITTIERE.

La division de la laiterie et des entrepôts frigorifiques a organisé une conférence laitière fédérale. A cette conférence on a institué un conseil laitier national, composé de représentants des différentes industries laitières du pays. On y a inauguré un étalon uniforme pour l'évaluation des produits laitiers et on a revisé les étalons légaux pour le lait et ses produits, dans le but de les faire reconnaître et adopter par toutes les municipalités canadiennes qui s'intéressent à l'inspection des aliments. s'intéressent à l'inspection des aliments.

toutes les municipalites canadiennes qui s'intéressent à l'inspection des aliments. La division des graines de semence a fait en collaboration avec l'United States Seed Stocks Committee, un relevé des stocks de semence qui a donné de bons nésultats. Les travaux d'essais aux laboratoires d'Ottawa et de Calgary ont augmenté considérablement pendant les quelques dernières années; en 1917, on a éprouvé plus de 12,000 à Calgary. En conséquence, on a jugé nécessaire d'ouvrir un nouveau laboratoire à Winnipeg en octobre dernier, afin d'éprouver, au point de vue de la pureté et de la germination, les échantillons fournis par les cultivateurs et les grainetiers. On a étendu les opérations de la commission d'achat des graines de manière à inclure le seigle, les pois, les fèves et le blé d'Inde; on a établi à l'élévateur du gouvernement canadien, à Calgary, un nouveau service de ventes pour les graines d'herbe et de trèfie et il a donné déjà d'excellents résultats.

LES PROVINCES RÉCOLTENT LEURS GRAINS DE SEMENCE

rage la récolte des grains de semence dont la qualité est supérieure.

La Guzette Agricole du Canada, livrai-son d'avril, contient un article sur la question des graines de semence. Dans cet article on déclare que les plus an-ciennes provinces du Canada sont en état de pouvoir se suffire à elles-mêmes, presque totalement sinon totalement, en matière de graines de samence. On feit matière de graines de semence. On fait allusion ici au travail de la division des graines de semence du ministère de l'Agriculture, des stations expérimen-tales, l'association des cultivateurs de graines et les ministères d'agriculture provinciaux, dans le but de fournir des graines de semence de qualité satisfai-

AMÉLIORATION DES GRAINES.

Des experts en matière de culture de graines de semence sont à faire des ex-périences relativement à de nouvelles variétés de graines aux stations d'expérimentation fédérales et provinciales, et, nous dit l'article, les cultivateurs qui font une spécialité de graines récoitées sous la direction de l'association des cultivateurs de graines obtiennent leurs graines teurs de graines obtiennent leurs graines de ces stations d'expérimentation et les vendent, après les avoir multipliées, à titre de graines de semence inspectées et enregistrées. En vue d'étendre ce travail, la division des graines de semence du ministère fédéral de l'Agriculture dépense, à condition que les provinces en fassent autant, cinquante mille piastres par année à l'organisation et à la poursuite de compétitions en matière de récoltes lesquelles sont jugées au point de vue de l'utilité comme graines de semence. Les plans généraux de ces compétitions en récoltes sont prescrits par le ministre de l'Agriculture du Canada. Pour les exhibitions locales la division des graines fédérale partage les nada. Pour les exhibitions locales la division des graines fédérale partage les frais avec le ministère de l'agriculture provincial. Ces exhibitions sont très pratiques et utiles pour la distribution de bonnes graines de semence dans la localité où elles sont tenues. La division des graines accorde aussi des allocations considérables pour les exhibitions provinciales auxquelles on accorde plus d'attention aux nièces supérieures plus d'attention aux pièces supérieures exhibées et produites au cours d'une compétition; on donne aussi beaucoup d'attention aux diverses pièces de graines enregistrées.

ORGANISATION EFFICACE.

Les organisations qui ont été fon-dées par le ministère fédéral de l'Agri-culture ont fourni un lien effectif entre les cultivateurs de graines du Canada et les cultivateurs des concessions éloi-

La division des fruits a aldé grandement le bureau canadien des vivres à imposer ses règlements et il a fatt beaucoup sous ce rapport en assistant les expéditeurs à disposer de leurs fruits et de leurs légumes au meilleur avantage. On a fait l'année dernière certains amendements à la loi concernant la vente et l'inspection, dans le but de définir plus clairement la classification des fruits et d'étalonner les fruits en colis. des des des

DIVISION ENTOMOLOGIQUE.

La division entomologique a dirigé spécialement ses efforts vers la protection contre les insectes des récoltes de fruits et de légumes et des arbres forestiers. On a introduit avec succès un certain nombre de parasites des insectes destructeurs, tandis que l'inspection des plantes importées a permis d'intercepter bon nombre de pestes étrangères. étrangères.

étrangères.

Les paragraphes ci-dessus ne donnent que très brièvement les points dominants du travail du département pour
l'année dernière et quelque peu avant.

A part les branches ci-dessus mentionnées, il y en a, il va sans dire, nombre
d'autres qui ressortent des travaux régullers, toutes d'une importance plus
ou moins grande au point de vue du
progrès agricole de ce pays.

La Gazette Agricole du Canada, livrai-n d'avril, contient un article sur la nestion des graines de semence. Dans leure qualité que celle qu'achetaient les cultivateurs plus rapprochés il y a vingt cultivateurs plus rapprochés il y a vingt même dix ans. En plus, il y a mainte-nant des occasions favorables pour les efforts individuels. Et cependant, on manque encore d'un approvisionnement de graines suffisant au Canada. Avant la fondation d'un laboratoire pour l'é-preuve des graines de semence, on ne s'apercevait pas de la rareté de ces graines, et on se demandait si les pau-vres récoltes étaient causées par les in-sectes ou quelqu'autre motif mystérieux. sectes ou quelqu'autre motif mystérieux.

DANS LES PROVINCES DE L'OUEST.

La Commission des achats de graines voit aux demandes de graines d'avoine des provinces de l'Ouest en pourvoyant au prix du marché, à l'approvisionne-ment de graines passées à l'épreuve, et les banques sont encouragées à fournir les fonds nécessaires pour achat légitime de graines. La question se pose natu-rellement, à savoir quand les organisa-tions de cultivateurs seront-elles en état de se fournir à elles-mêmes l'approvisionnement de graines annuel

saire.

Le professeur John Bracken, de l'université de la Saskatchewan, vient de proposer un plan par lequel les sociétés agricoles devront coopérer avec les établissements de culture de graines et les dits établissements devront chaque année fournir des graines de choix des principales céréales pour semer vingt acres dans le district où se trouve la société agricole et sur la ferme d'un de ses membres. Chaque vingt acres de récolte provenant de ces graines la première année devra être inspecté officiellement. Le plan demande aussi qu'à la deuxième année dix cultivateurs choisis de chaque association soient tenus de de chaque association soient tenus de semer les graines produites sur les vingt acres semés l'année précédente. Par ce moyen, une association agricole pourrait, la deuxième année, produire au moins deux cents acres de graines de qualité supérieure par dix des meilleurs cultivateurs de l'association. Ce plan s'applique aux principales récoltes de cé-réales bien suivies dans aucune des pro-vinces et devrait tendre à réduire à son minimum la possibilité d'une rareté de graines de semence.

Soumissions demandées.

Des soumissions cachetées, adressées a soussigné et endossées: "Soumission Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées: "Soumission pour la reconstruction du quai de Thessalon, Ont.", seront reçues à ce bureau jusqu'à midi, le 26 mai 1919, pour la reconstruction du quai de Thessalon, district d'Algoma, Ont.

Les plans et formules de contrat et les spécifications et les formules de soumissions peuvent être obtenus à ce département, au bureau de l'iagénieur de district, Equity Building, Toronto, et au bureau de poste de Bayfield, Ont.

Les soumissions ne seront considérées

Les soumissions ne seront considérées que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies par le département et conformément aux conditions stipulées sur ces formules.

Chaque soumission doit âtra accompa-

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une ban-que incorporée payable à l'ordre du mi-nistre des Trayaux publics, égal à 10 nistre des Travaux publics, égal à 10 pour 100 du montant de la soumission. Les bons de guerre du Dominion seront aussi acceptés comme garantie, ou des bons de guerre et des chèques si cela est nécessaire pour élés.

nécessaire pour faire une somme exacte.

Note.—Des imprimés bleus peuvent être obtenus à ce département en céposant un chèque accepté de \$10 payable à l'ordre du ministre des Travaux publics, qui sera retourné si le soumissionnaire dépose une soumission régulière.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,